

pêcher d'exprimer librement leur opinion au sujet des arrangements de la malle.

M. *John Gady*, voiturier à Québec, appelé et interrogé :—

Êtes-vous contracteur pour le transport entre Québec et Montréal ?—Oui, avec Samuel Hough.

Depuis combien de temps avez-vous été concerné dans le contrat ?—J'ai été employé à transporter la malle depuis 1812.

Quel est le taux actuel du transport, par lieue ?—Le contrat n'est pas fait à la lieue, mais il est de £325 par trimestre, pour transporter la malle à Montréal cinq fois par semaine; et aussi pour la transporter hors de la route jusqu'à L'Assomption.

Quel était le taux du contrat avant celui-ci ?—Je ne m'en souviens pas.

Fites-vous soumission pour avoir le dernier contrat ?—Oui.

Quelle était cette soumission ?—La soumission était de £325 par trimestre.

Y eut-il une annonce publique, fixant le temps dans lequel ces propositions devaient être présentées ?—Oui.

Fut-ce longtemps après avoir donné votre soumission, que vous reçutes avis que votre proposition était acceptée ?—Je crois que ce fut le même jour.

Avez-vous passé un contrat par devant notaire avec le député maître général de la poste ?—Oui, devant M. Scott, notaire.

Spécie-t-il le temps auquel les malles doivent arriver à chaque destination ?—Oui, elles doivent arriver à sept heures du matin, dans chaque ville, et nous sommes sujets à une amende de 10s. pour chaque délai, à moins que l'état des chemins ne rende le délai inévitable.

Fites-vous plusieurs soumissions pour le dernier contrat ?—Je ne puis dire si je le fis, ou si je ne le fis pas.

Eutes-vous auparavant communication des soumissions des autres soumissionnaires ?—Non.

Le comité s'ajourne.